

L'événement

300
MILLIARDS
D'INVESTISSEMENTS

La PPE 3 prévoit un doublement du parc éolien terrestre.

Non pilotable, le photovoltaïque devrait néanmoins quadrupler.

ÉNERGIE

Faut-il déprogrammer la loi ?

INVESTISSEMENTS Surdimensionnée, la PPE 3, si elle devait être votée, se révélerait ruineuse pour les Français

SURSIS À l'Assemblée, le RN et LR sont parvenus à adopter un moratoire sur l'éolien et le solaire mettant temporairement sur pause l'utopie du renouvelable

La relance de la filière nucléaire, conformément aux engagements qu'Emmanuel Macron a pris en février 2022, pourrait laisser accroire que la politique énergétique de la France est à nouveau sur de bons rails. Il n'en est malheureusement rien. Négligeant les leçons du passé, sourd ou indifférent aux conclusions des enquêtes parlementaires qui se sont pourtant penchées sur les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France, le gouvernement persiste dans des choix stratégiques erratiques et ruineux.

On comprend mieux que le gouvernement ait voulu faire adopter le plan de programmation pluriannuelle de l'énergie sans débat, par simple décret, alors que près de 300 milliards d'euros vont être investis... en partie en pure perte. Une partie de ces investissements colossaux est consacrée à la relance du nucléaire et c'est tant mieux. Mais la plus grande part est fléchée pour accélérer la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique.

La PPE 3, c'est son nom, propose de multiplier par deux les éoliennes terrestres, par cinquante les éoliennes en mer et par quatre les panneaux solaires, pour un coût estimé à 150 milliards sur dix ans. À ceci, il convient d'ajouter 130 milliards de coûts de raccordement, soit 65 % des 200 milliards annon-

Un racket légal au profit des filières de l'éolien et du solaire

cés par RTE et Enedis. Dans quel but ? Porter la part des énergies décarbonées à 58 % au moins de la consommation finale brute d'énergie en 2030 et faire en sorte que, à l'horizon de 2030, l'éolien terrien et marin, le photovoltaïque, le géothermique, l'énergie hydroélectrique, marémotrice puissent produire 200 térawattheures quand le parc nucléaire en produirait 360.

Le problème ? C'est que cette loi de programmation énergétique est

surdimensionnée. Vincent Berger, le haut-commissaire à l'énergie atomique, alertait en mars dernier de ces dangers. Il la jugeait, rien de moins, « économiquement insoutenable et techniquement peu crédible », dans un contexte de tensions budgétaires et géopolitiques. À tel point que la France, selon ses observations, risquerait la surproduction électrique ! Ce qui n'est pas sans conséquence pour les finances du pays.

Les Français vont payer deux fois

« La loi PPE 3 – si elle est votée – utilisera un mécanisme de racket légal juteux au profit des filières de l'éolien et du solaire. Juteux pour ce lobby, ruineux pour les Français », dénonce Alexandre Jardin qui, après avoir fait plier le gouvernement sur les ZFE, aimerait renouveler l'opération pour la programmation énergétique de la France. D'autant que les efforts consentis pour accroître l'énergie renouvelable supposent de les doubler d'investissements pour garantir une continuité de la production électrique. Et pour

cause... Les éoliennes ou les parcs photovoltaïques fournissent une énergie intermittente et non pilotable qui nécessite des centrales à gaz ou à charbon en complément. Bref, les Français vont payer deux fois : pour les ENR, sans garantie que l'électricité produite le soit quand la France en a besoin ; et pour des solutions alternatives.

Heureusement, l'Assemblée nationale, au terme d'un bras de fer avec le gouvernement, est parvenue à imposer un débat. Mieux, jeudi dernier, à l'initiative de Jérôme Nury, député LR de l'Orne, un amendement a été adopté, avec le renfort des parlementaires RN. Il prévoit un moratoire sur le développement de nouveaux projets d'installation éoliens ou photovoltaïques « pendant toute la durée nécessaire à la réalisation d'une étude objective et indépendante visant à déterminer le mix énergétique optimal pour la France, sur les plans économique et environnemental ». Une pause bienvenue alors que l'utopie du renouvelable pourrait achever de ruiner la France. ●

RAPHAËL STAINVILLE

200
MILLIARDS
POUR
LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

130
MILLIARDS
POUR LEURS
RACCORDEMENTS